

Etude de circulation et de trafic dans le cadre de la construction de nouveaux logements à Saint-Égrève

Réunion publique



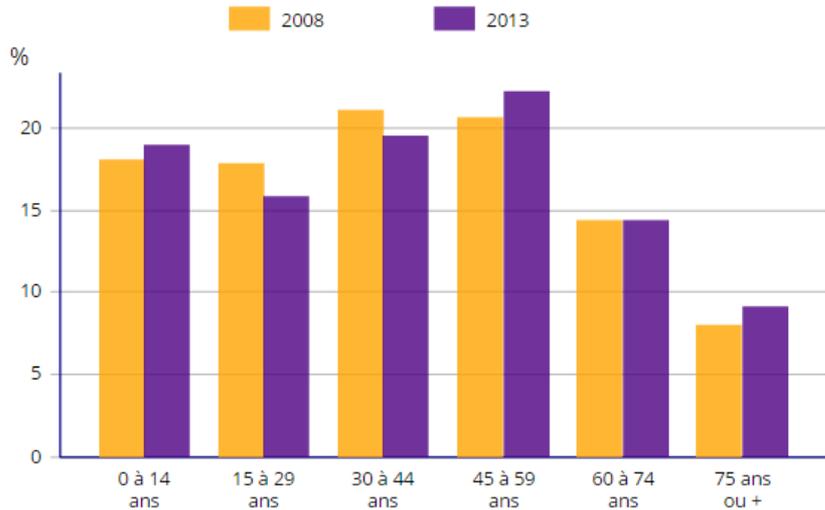
Contexte



- Une **bonne accessibilité** routière de par son accès à l'A48.
- Une commune traversée par la **RD1075**, axe Est-Ouest, qui sépare la commune en deux.

Les caractéristiques de la population

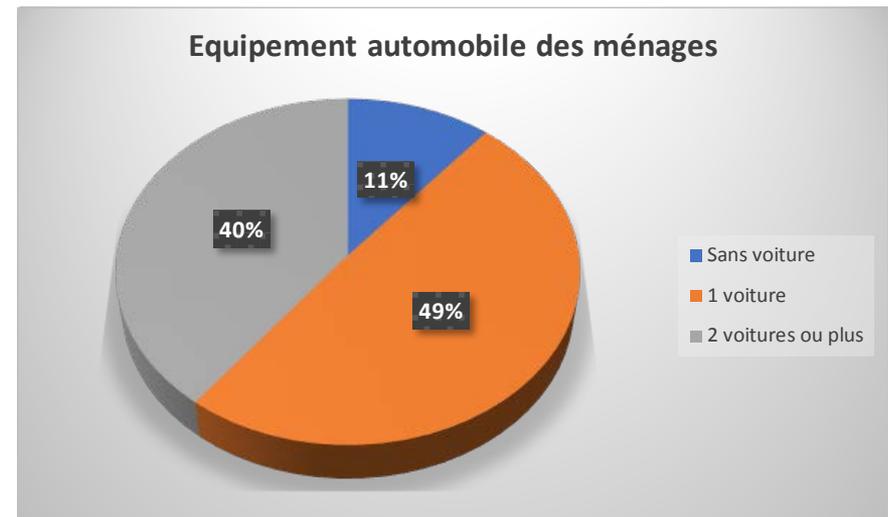
POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Source : INSEE 2013

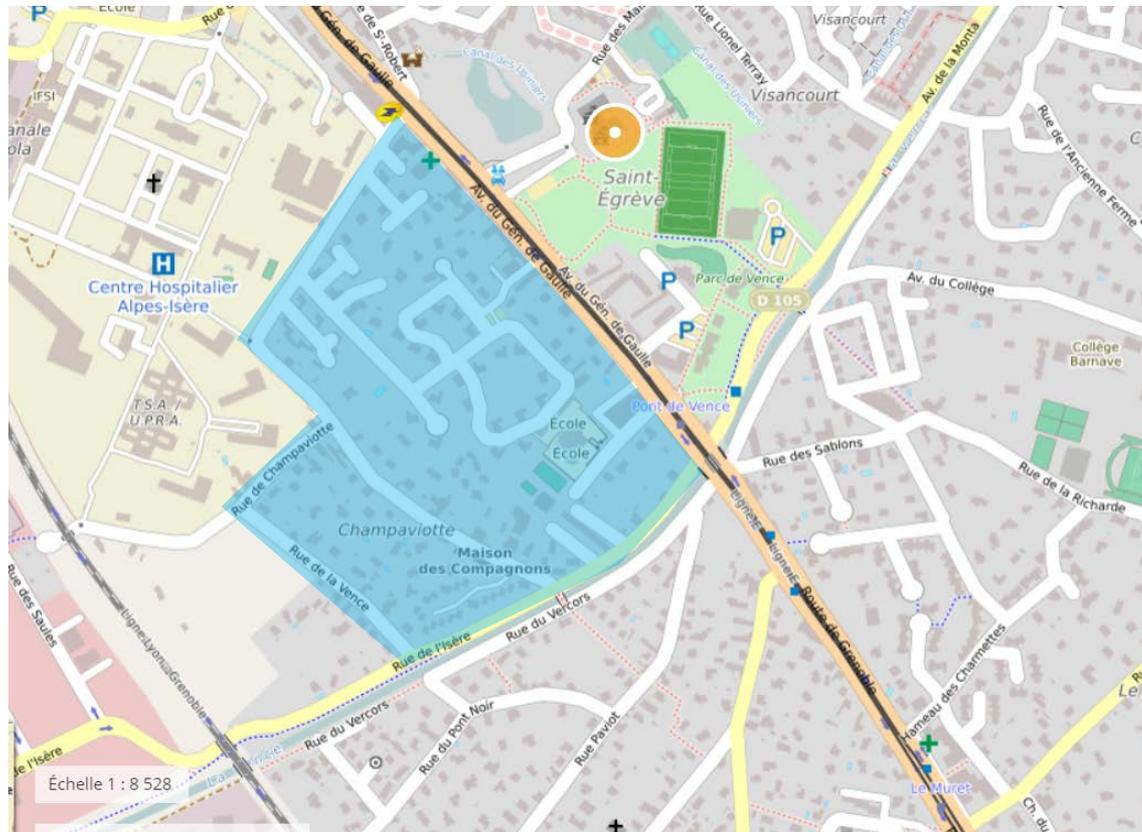
□ **Une forte motorisation des ménages :**
39,6% ont au moins 2 voitures ou plus.

□ **15 996 habitants en 2013** et 15 752 habitants recensés en 2008 → **une population relativement stable ces dernières années.**



Source : INSEE 2013

Le périmètre de l'étude : **le quartier de Champaviotte.**

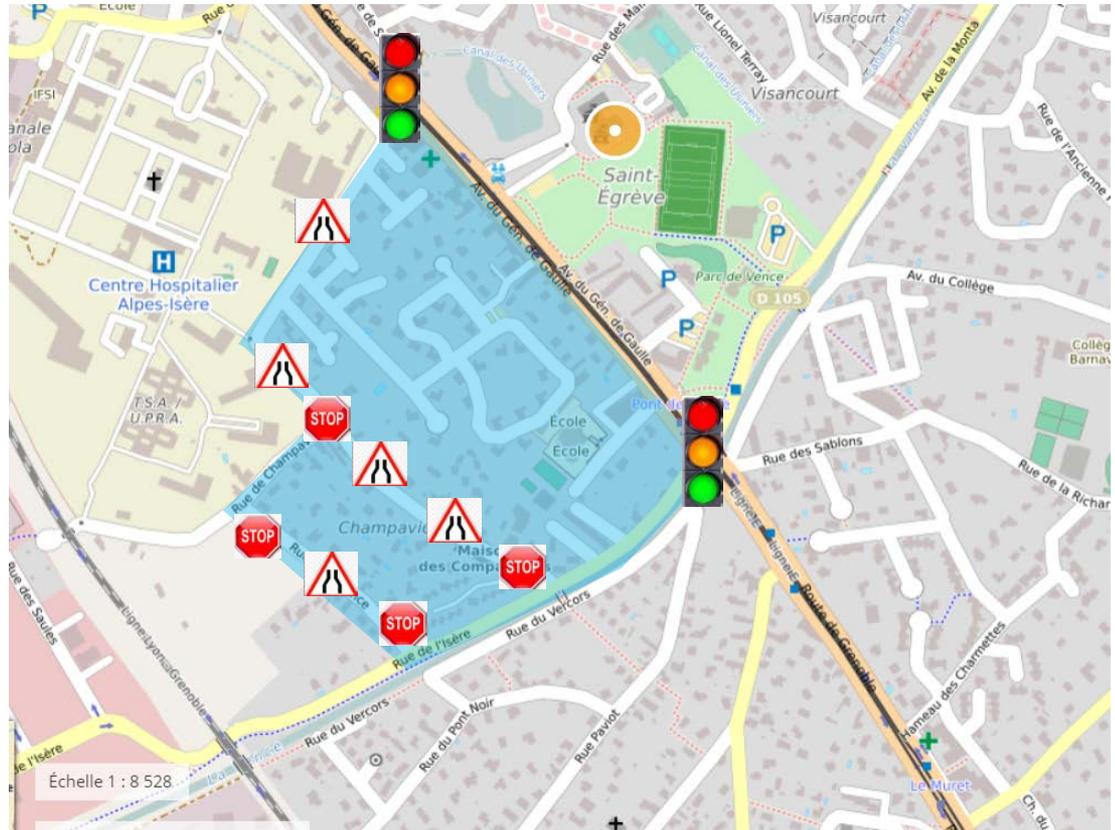


Plan de circulation et trafics

Plan de circulation actuel

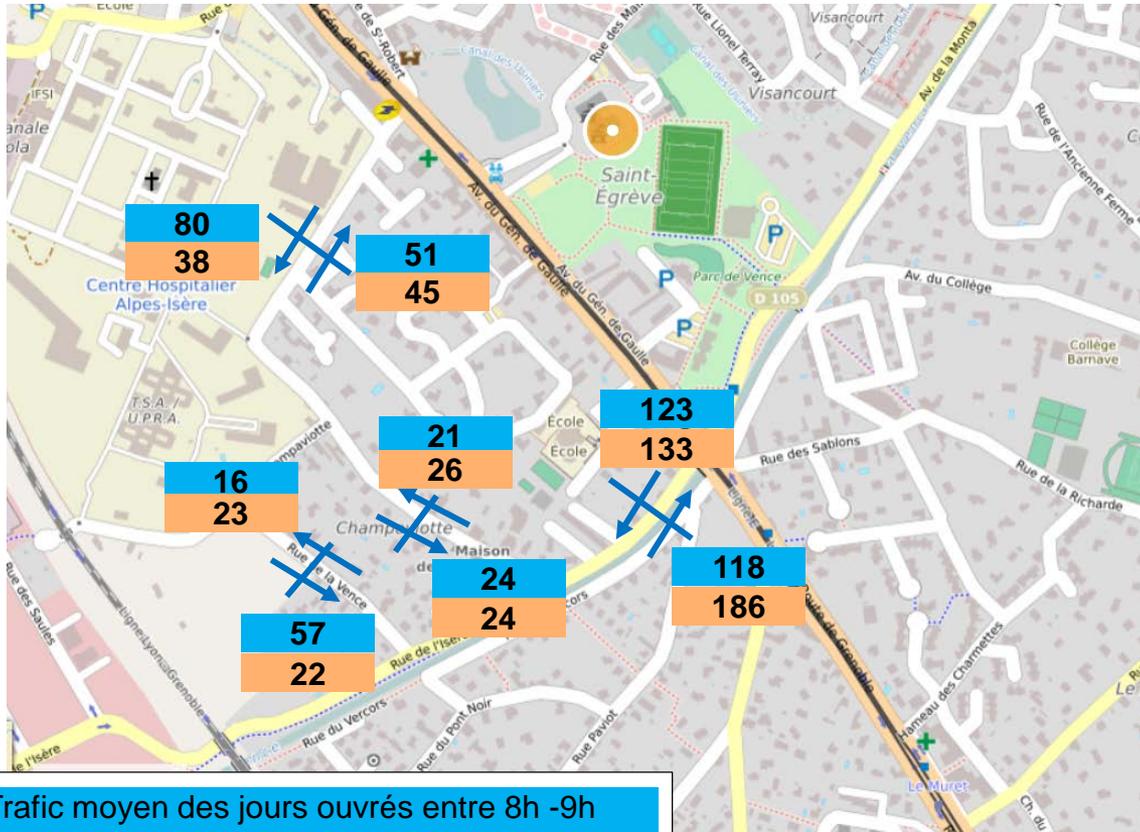
Le plan de circulation est constitué :

- De voiries à double sens de circulation aux dimensions géométriques variables et parfois étroites,
- De carrefours principalement gérés par des stop,
- De feux tricolores permettant de donner la priorité au tramway sur l'avenue du Général de Gaulle,
- D'aménagements pour réduire les vitesses (ralentisseurs, écluses,...) sur la rue de Champaviotte et la rue de la Vence.



Les trafics aux heures de pointe

Des compteurs automatiques de trafic ont été posés du 7 mars au 13 mars 2017.



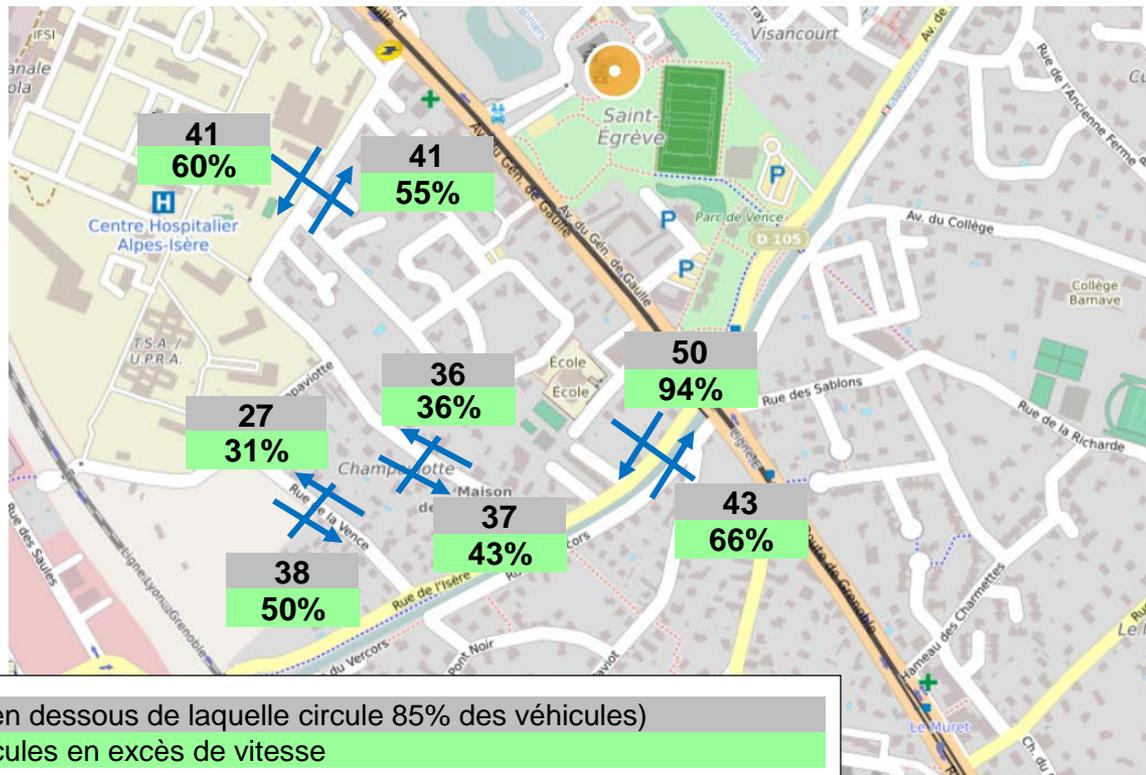
Trafic moyen des jours ouvrés entre 8h -9h
tous véhicules

Trafic moyen des jours ouvrés entre 17h 18h
tous véhicules

- Des trafics faibles sur les voiries internes du quartier de Champaviotte : en moyenne 1 véhicule par minute en heure de pointe
- Un trafic d'environ 300 véhicules / heure / 2 sens sur la rue de l'Isère, trafic compatible avec le gabarit de la voie.

Les vitesses pratiquées

- ❑ Des excès de vitesse constatés sur l'ensemble des voiries mais un gabarit de voies limitant la prise de vitesse,
- ❑ Une V85 (vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules) inférieure à la vitesse autorisée sur la rue de la Vence dans le sens Rue de l'Isère → Rue de la Contamine,



L'offre alternative à la voiture particulière

Les cheminements piétons



- ❑ Un quartier apaisé en zone 30,
- ❑ Quelques aménagements en faveur des modes doux au sein du quartier (avenue du Général de Gaulle, rue de l'Isère, rue de la Contamine, cheminements/sentiers),
- ❑ Un projet de maillage piétons envisagé dans l'opération de la Contamine.



Rue de la Contamine



Rue de l'Isère



Avenue de Gaulle



Cheminements piétons



Cheminements piétons



Cheminements piétons

Les transports en commun

Une offre de transports en commun à proximité :

□ Tramway ligne E : Grenoble Louise Michel Fontanil – Cornillon Palluel : un passage toutes les 6 à 10 minutes entre 7h et 19h.

□ Ligne 22 Saint Egrève Gare - Grenoble Presqu'île : une fréquence de 15 à 30 minutes en semaine.

□ Ligne 54, Sassenage Les Engenières / Saint Egrève Pont de Vence : Cette ligne fonctionne en services réguliers ou sur réservation en heures creuses.



Les pôles générateurs de déplacements

Les équipements à proximité



Des nombreux commerces et équipements implantés dans le quartier, source de déplacements → **une accessibilité à prendre en compte dans les hypothèses de plan de circulation.**

Les projets et les trafics générés

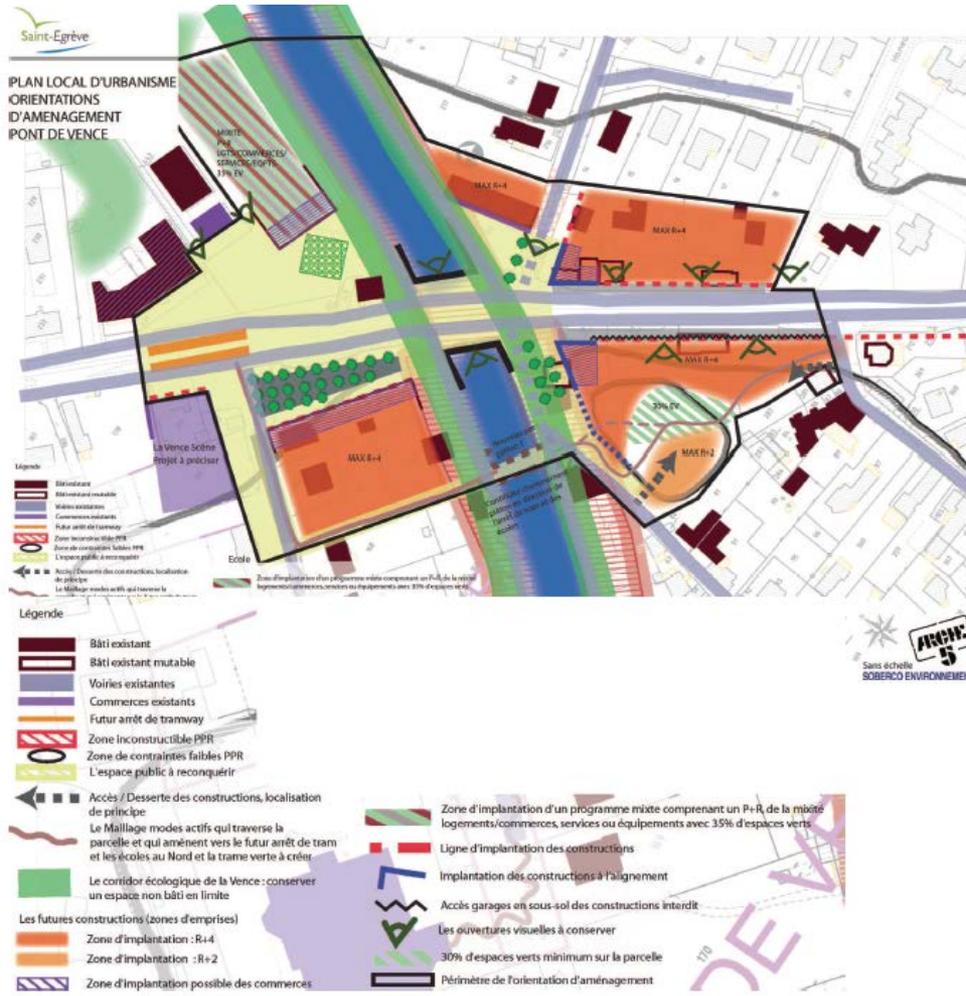
3 projets programmés à échéance 5 ans



L'opération Contamine : 270 logements dont 100 logements à destination des séniors



L'opération rue de l'Isère : 180 logements



L'opération Champaviotte : 240 logements



Les trafics jours générés par les projets

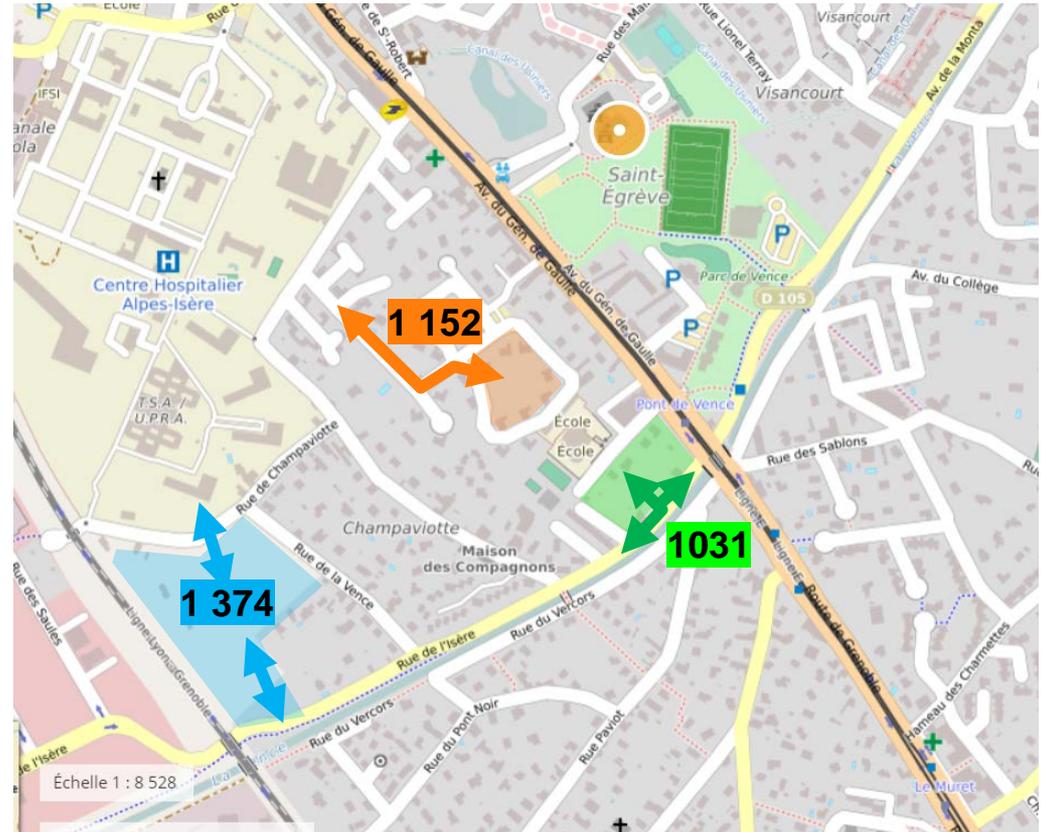
Des déplacements estimés à partir de l'enquête ménage déplacement, de l'INSEE et de ratios couramment utilisés.

Les 3 projets devraient générer **3 557 véhicules / jour / 2 sens** :

- Contamine : 1 152 véhicules / jour / 2 sens
- Rue de l'Isère : 1031 véhicules / jour / 2 sens
- Champaviotte : 1 374 véhicules / jour / 2 sens

En heure de pointe, les projets génèreront :

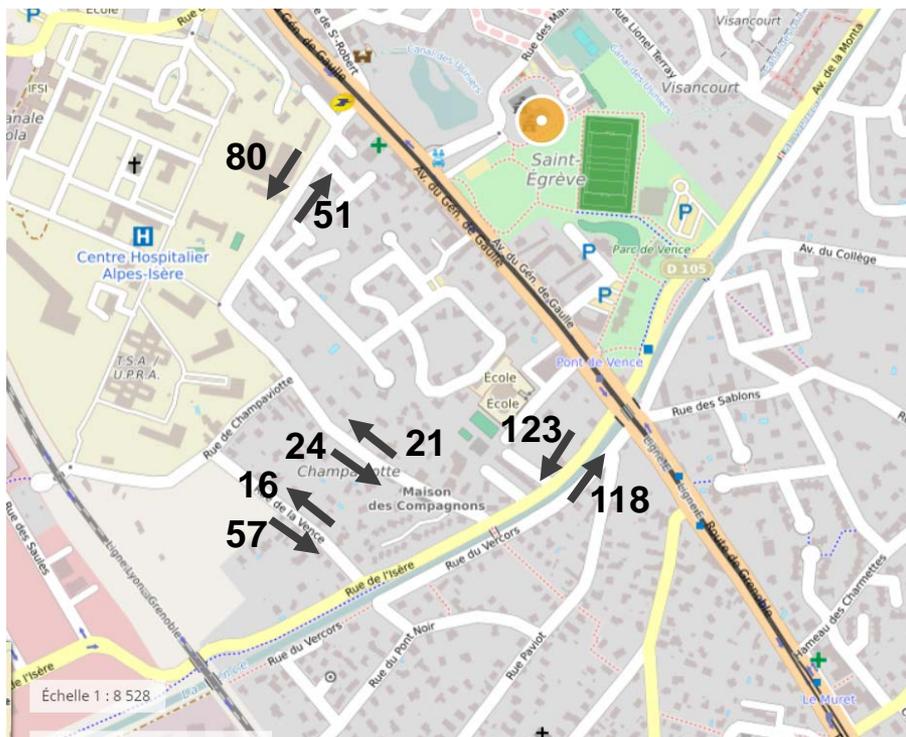
- Heure de Pointe du Matin (HPM) : **425 véhicules / h / deux sens**
- Heure de Pointe du Soir (HPS) : **355 véhicules / h / deux sens**



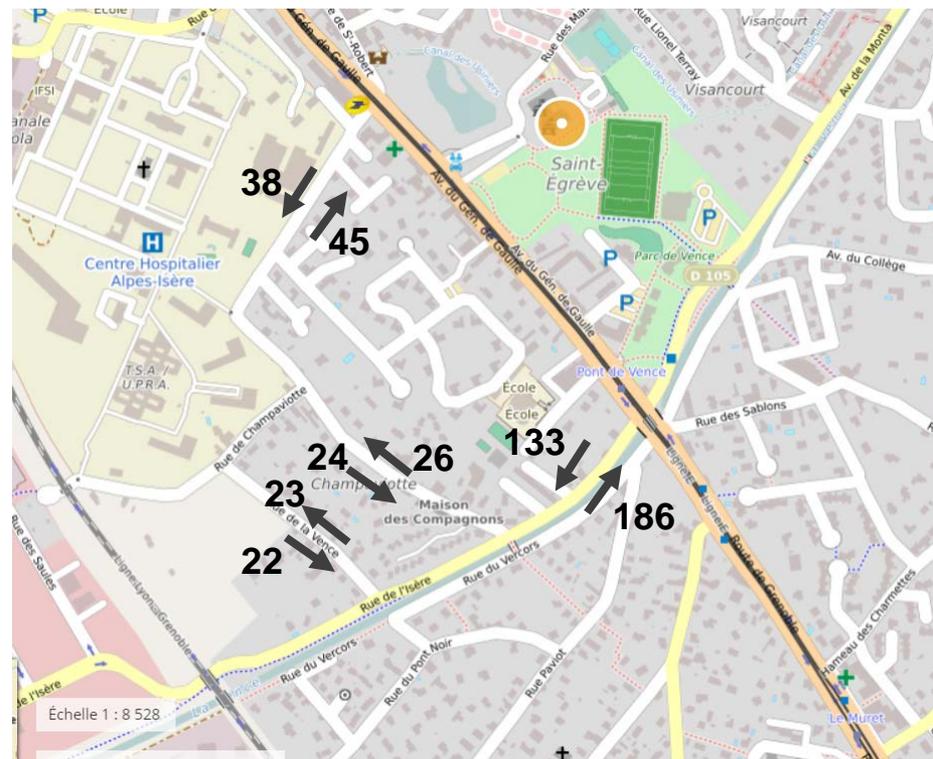
Scénarios

Rappel du trafic actuel

Trafic en HPM / sens - Actuel



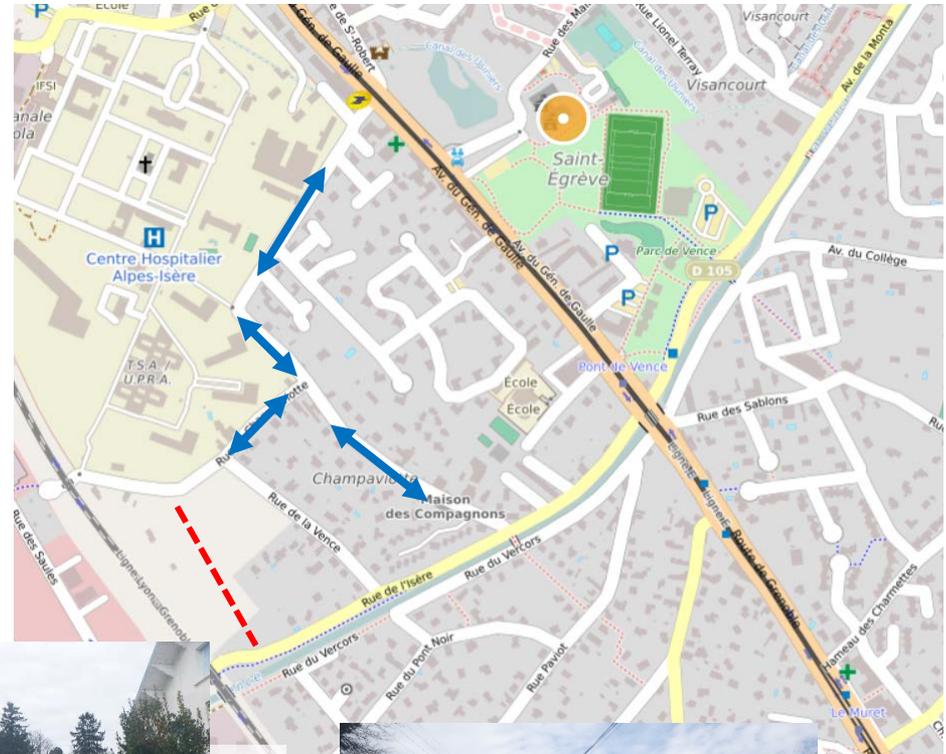
Trafic en HPS / sens - Actuel



Scénario 1 : description

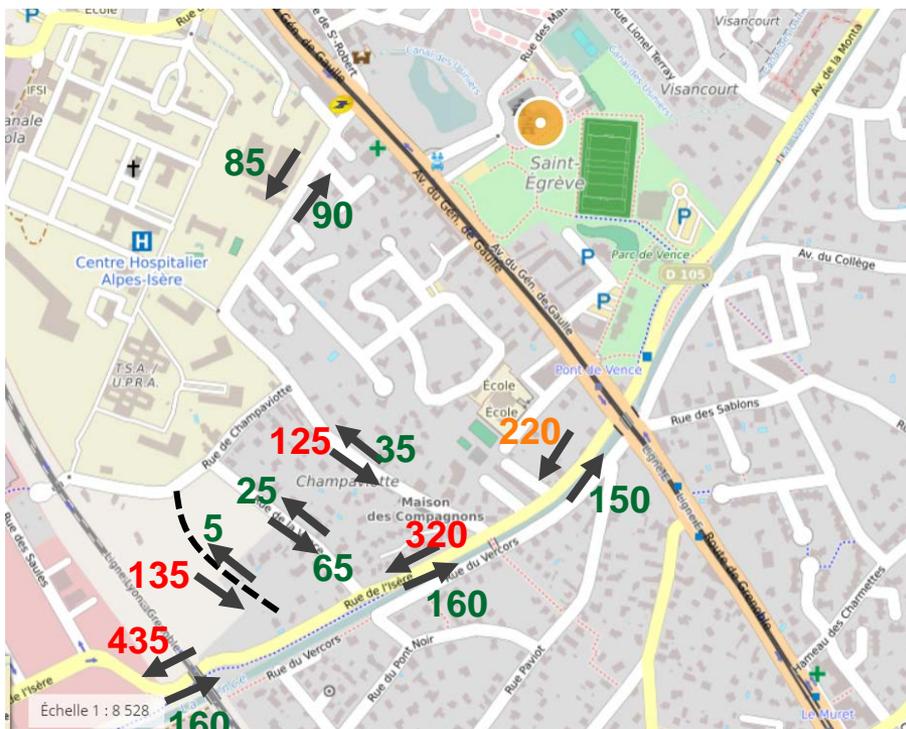
Les actions :

- ❑ Aucune modification du plan de circulation,
- ❑ Création d'une nouvelle voie liée au projet Champaviotte,
- ❑ Aménagements ponctuels pour diminuer les vitesses (écluses, plateaux surélevés, coussin berlinois),
- ❑ Sécurisation des carrefours,
- ❑ Reprise des revêtements,
- ❑ Interdiction PL au niveau de la sortie de l'hôpital,

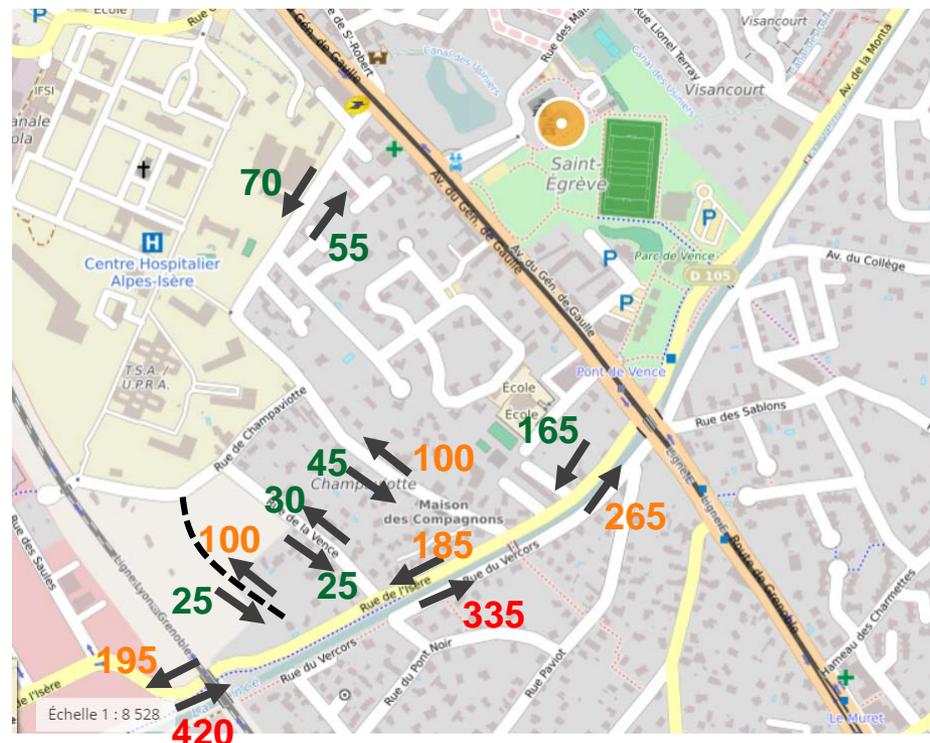


Scénario 1 : les trafics à 5 ans aux heures de pointe

Trafic en HPM / sens - futur



Trafic en HPS (17h-18h) sens - futur



Augmentation entre 0 et 50 véhicules/h

Augmentation entre 51 et 100 véhicules/h

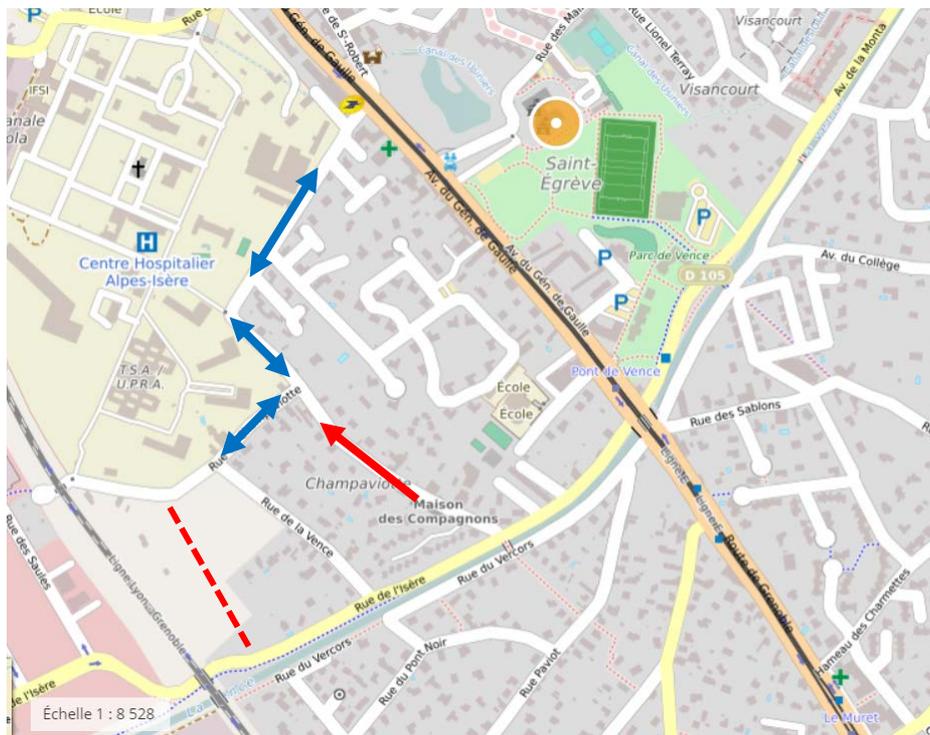
Augmentation supérieure à 100 véhicules/h

→ Une augmentation des trafics significative sur la rue Champaviotte (+ 100 véh/h/2 sens) et la rue de l'Isère (+ 300 véh/h/2sens sur sa section la plus chargée).

Scénario 2 : description

Les actions :

- ❑ Mise à sens unique d'une partie de la rue de la Champaviotte,
- ❑ Création d'une nouvelle voie liée au projet Champaviotte,
- ❑ Rue de la Vence : traitement simple de la voirie pour ne pas inciter à son usage



Exemple traitement rue Champaviotte



*Saint Bonnet de Mûre
Rue du Forgeron*

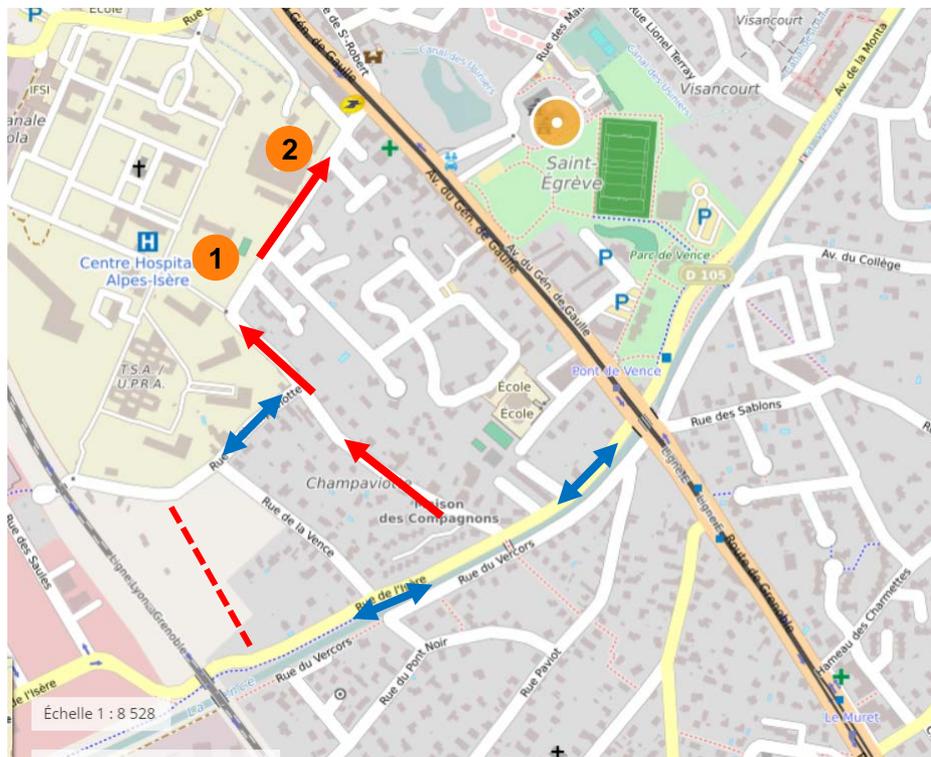


*Bron
Rue Michel Lacroix*

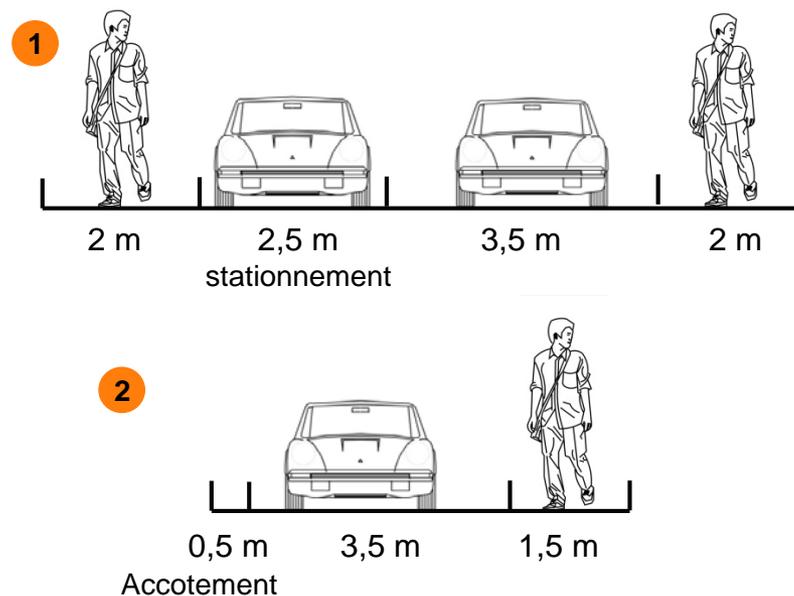
Scénario 3 : description

Les actions :

- ❑ Création d'une nouvelle voie liée au projet Champaviotte
- ❑ Mise à sens unique d'une partie de la rue de la Champaviotte et la rue de la Contamine,
- ❑ Rue de la Vence : traitement simple de la voirie pour ne pas inciter à son usage



Exemple traitement rue Contamine



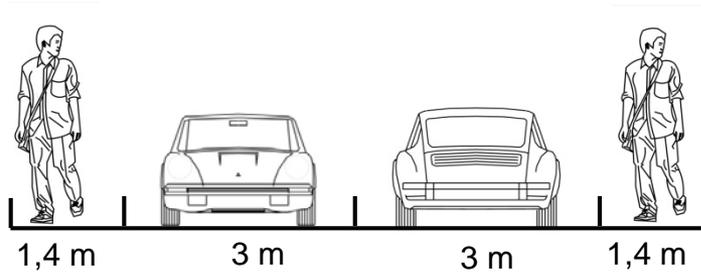
Exemple Bron
Rue du 11 novembre

Analyse comparative des scénarios

	Avantages	Inconvénients
Scénario 1	<ul style="list-style-type: none">▪ Pas d'augmentation des temps de parcours,▪ Maintien des accès aux commerces,▪ Peu d'impacts sur le tramway.	<ul style="list-style-type: none">▪ Trafics augmentés sur les voiries internes,▪ Maintien du double sens sur des voiries étroites
Scénario 2	<ul style="list-style-type: none">▪ Maintien des accès aux commerces,▪ Peu d'impacts sur le tramway,▪ Trafic apaisé rue de la Champaviotte sur la section entre la rue de l'Isère et la rue de la Contamine.	<ul style="list-style-type: none">▪ Temps de parcours légèrement augmentés,▪ Augmentation des trafics sur la voirie interne du projet Champaviotte,▪ Risque d'augmenter le trafic sur la rue de la Vence.
Scénario 3	<ul style="list-style-type: none">▪ Trafic apaisé rue de la Champaviotte sur la section entre la rue de l'Isère et la rue de la Contamine.▪ Amélioration de la qualité de vie dans le quartier.	<ul style="list-style-type: none">▪ Temps de parcours allongés dans un sens de circulation,▪ Accès aux commerces pénalisé dans un sens de circulation,▪ Augmentation des trafics sur la voirie interne du projet Champaviotte et la rue de L'Isère,▪ Risque de remontées de file sur les carrefours à feux du tramway (modification des flux actuels),▪ Risque d'augmenter le trafic sur la rue de la Vence (shunt),▪ Accès à l'hôpital

Exemple de traitement

Exemple traitement nouvelle voie – opération Champaviotte



Rue de la Vence

Retraitement de la chaussée sans modification du profil et création d'une chicane et /ou d'une écluse

Personne à contacter :

Benjamin COIFFARD

**Conseiller municipal chargé des travaux et de la
qualité de l'espace public**



sce

Aménagement
& environnement

www.sce.fr

GROUPE KERAN